



Interets abusif demander par la sarvi

Par **terence1984**, le **21/10/2015 à 13:03**

bonjour a tous lors d'une agression j'ai défendu ma mère et on m'a condamné à verser des dommages et intérêts la sarvi a payé ; ensuite il m'a envoyé un courrier à payer les sommes versées seulement à une adresse où je n'ai jamais habité quelque mois plus tard j'ai reçu chez moi un courrier avec 2500 d'intérêt en plus et aujourd'hui le double je tiens à préciser que j'ai remboursé l'amende sauf les intérêts que je jure inappropriés je suis honnête j'ai été condamné je paie mais les intérêts non que faire merci

Par **moisse**, le **22/10/2015 à 08:24**

Bonjour,
La situation est pour le moins enjolivée.
Si le SARVI est intervenu, c'est parce que vous n'avez pas donné suite aux demandes d'indemnisation des victimes.
Pas plus qu'aux premières demandes du SARVI.
Vous ne couperez pas du versement occasionné par ces retards, lesquels se traduisent par des formalités de recouvrement et des intérêts.
Et il ne s'agit pas d'une amende, dont le montant va au Trésor public et non aux victimes.

Par **terence1984**, le **22/10/2015 à 08:50**

bonjour je savais que je devais payer pas de problème mais la sarvi devait m'envoyer à mon adresse le moyen de paiement à rembourser mais comme je l'ai expliqué le courrier a été envoyé à une adresse sur Aix à l'époque où ma mère y vivait j'avais 1 an comment expliquer ça ? je les appelle pour leur signaler l'erreur elle ne veut rien savoir je lui dois les intérêts même si elle a été trompée que faire ma dette est de payer mais je suis arc-bouté par cette dame

que faire pour qu'elle stop tout qu'elle se rend compte de sa faute car dans le jugement il y avait bien mon adresse sur gardanne merci d'une réponse

Par **terence1984**, le **22/10/2015** à **08:53**

ensuite la situation n'est pas enjolivée je peux vous envoyer le compte rendu du jugement mais
mon père a été retrouvé à l'hôpital et moi un coup de couteau dans le bras j'aurais pu mourrir et
après tout ça j'ai tort